



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1566-10**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1566-10 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur les nuisances n° 1566 afin de modifier et d'harmoniser les dispositions d'application de l'article 34.3.1 sur l'entretien des terrains et d'y inclure les dispositions de l'article 3.2.10.4 du Règlement de zonage n° 1275 sur les zones tampons

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 27 novembre 2017.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-neuvième (29^e) jour du mois de juin deux mille dix-sept (2017).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca